

Microordinateurs disponibles

Saint-Fulgence à la conquête du cyberespace

par Yvon Bernier

SAINT-FULGENCE (YB) - La Société de développement de l'Anse-aux-Foins (SDAF) vient de mettre à la disposition des résidents de Saint-Fulgence 6 microordinateurs permettant de naviguer sur le « World Wide Web ».

Ce projet voit le jour grâce à la participation du fédéral par le biais du « Programme d'accès communautaire à Internet », souligne le directeur général de la (SDAF), Réjean Pilote.

« La municipalité fournit 1 \$ pour chaque 1 dollar \$ du gouvernement fédéral, qui dans le cas qui nous concerne en fournit 30 000 \$. La somme globale de 60 000 \$ et plus est utilisée principalement pour l'achat d'appareils informatiques, des logiciels, d'accessoires périphériques, ainsi que les frais de connexion à un fournisseur d'accès Internet. »

Pianoter sur clavier

De plus, indique le directeur général, la municipalité a embauché, avec la collaboration de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC), une personne-ressource pour une période de 20 semaines, afin de donner un coup de pouce aux futurs internautes âgées de 7 à 97 ans désireux de débiter, moyennant des frais modiques, leur apprentissage sur microordinateurs. « Un échange de services a été conclu par ailleurs avec l'école de Mont-Valin concernant l'utilisation de microordinateurs. Tout le monde y trouve son compte. »

Pour l'essentiel, signale le directeur général, le projet consiste à favoriser l'accès au puissant moyen de communication qu'est Internet aux personnes qui n'ont pas les moyens de se payer un microordinateur.

pourra communiquer avec les institutions gouvernementales concernées ainsi qu'avec le centre Carrefour-Jeunesse-Emploi au lieu d'engager des frais pour se déplacer d'un endroit à l'autre. »

« Un tel projet, commente Réjean Pilote, démocratise en quelque sorte la technologie afin que l'on ne se retrouve pas dans une société à deux vitesses, d'une part ceux qui savent et d'autre part ceux qui ne savent pas parce qu'ils ne peuvent pas accéder aux nouveaux outils technologiques. »

Bibliothèque

Le directeur général précise par ailleurs que les gens peuvent à compter de maintenant utiliser l'un ou l'autre des 6 appareils informatiques acquis en se rendant soit à la bibliothèque municipale, soit au local de la Société de développement de l'Anse-aux-Foins sur la rue Saguenay.

Les heures d'ouverture dans le cas de la bibliothèque sont de 18h00 à 20h00 les lundi, mardi et mercredi. Les jeudi et vendredi de 18h00 à 21h00 puis les samedi et dimanche de 13h00 à 17h00, le grand public pourra pianoter à volonté sur les claviers d'ordinateurs. Réjean Pilote précise également que la Société de dévelop-



SERVICES AUX INTERNAUTES - Lina Tremblay, membre du comité Internet de Saint-Fulgence; Camil Morin, de la SDAF du Fjord, une usagère et Réjean Pilote, directeur général de la SDAF.

pement met pour sa part, les jours ouvrables, 1 microordinateur à la disposition des personnes à qui l'horaire de la bibliothèque ne convient pas.

Progrès | 1^{er} nov. 1998

Parc régional des Monts-Valin

Plusieurs réalisations voient le jour

par Christine Tremblay
MONTS-VALIN (CT) - Le Parc régional des Monts-Valin (PRMV) connaît cette année une explosion de réalisations qui lui permettront de vivre ce qu'il convient d'appeler l'An I de son règne.

Au chapitre des constructions, la plus visible et représentative du site est certainement celle du pavillon d'accueil Petit-Séjour qui sera inauguré officiellement le 18 décembre. Construit au coût d'un demi million \$, le chalet ne se limitera pas à être un bâtiment d'interprétation du parc mais bien un service d'accueil et de services.

«C'est notre gros morceau cette année. Nous pouvions parler du parc régional mais tant que nous n'avions pas de bâtiment, ça restait un peu boiteux. Nous avons voulu construire le pavillon à l'image des gens d'ici, il a donc un concept architectural bien spécial qui intègre la montagne et la rivière, les deux volets de nos activités», raconte Hélène Potvin, directrice générale de la corporation PRMV qui gère le développement du parc.

Contrairement à ce qu'on peut normalement trouver dans les parcs provinciaux, le pavillon du Petit-Séjour abrite un service de restauration, deux foyers, un bar et huit douches pour les utilisateurs des différents types d'hébergement qu'on retrouvera sur le site.

Site accessible

Autre bonne nouvelle pour les utilisateurs du parc, la finalisation d'un pont en bois sur la rivière Valin qui donne un accès direct aux différentes infrastructures du parc aux municipalités de Saint-Honoré et de Saint-David-de-Falardeau, situées au sud de la rivière.

«Il s'agit d'un pont de 135 pieds qui devrait servir de déclencheur de la fréquentation du parc. Jusqu'à cette année, les gens qui voulaient passer par ce secteur pour entrer dans le parc devaient attendre la formation, au coeur de l'hiver, d'un pont de glace qui ne durait que quelques semaines. Ce lien routier accessible été comme hiver fera entrer les gens dans le parc, directement de la ville. Ça représente un atout important pour le développement de la pé-

riphérie du PRMV», indique Mme Potvin.

Cette dernière mentionne également que la corporation a pu compter sur le don de deux fonds de trains désaffectés, propriété d'Alcan, pour remplacer les poutrelles d'acier formant la base de métal du pont.

Quant aux travaux à venir dès ce printemps, la directrice générale fait référence à la construction de chalets locatifs, de refuges en montagne et d'un terrain de camping.

Développement d'activités

Au rythme où vont les choses, Hélène Potvin prévoit que le PRMV atteindra son plein développement en quelque cinq ans. «Nous sommes en train de mettre le bébé au monde en termes d'infrastructures et les partenaires sont tellement actifs et enthousiastes que nous pouvons penser que le parc atteindra sa maturité en cinq ans alors que la normale est d'environ 10 ans.»

«Les investissements les plus importants sont faits et les accrochages qui pouvaient survenir entre les différents utilisateurs et

développeurs du parc sont du passé. Nous ne croyons pas rencontrer des obstacles majeurs pour le développement futur du parc parce que l'utilisation de la montagne est jeune et qu'il n'y a pas de mauvaises habitudes de prises», explique la directrice.

Parlant d'avenir, la «Planification du développement de longue randonnée» du PRMV sera complétée sous peu et s'étendra de la montagne jusqu'à sa zone périphérique. «Deux personnes travaillent depuis le début de l'été à "marcher" la montagne en long et en large pour en identifier tous les trajets et activités potentiels. Nous aurons bientôt une carte en main pour nous permettre d'orchestrer le développement du parc.»

Dans le même esprit, une étude d'avant-projet est en marche pour identifier un site sur la route 172 susceptible de recevoir une autre structure d'accueil pour le PRMV dans le secteur de Canton-Tremblay. Il semble que la halte-routière le long du boulevard Tadoussac présente un potentiel intéressant pour ce projet. Les responsables de l'étude Yves-Michel Garant et Robert



CONSTRUCTION - La directrice générale de la corporation du PRMV, Hélène Potvin, a fait le point sur l'avancement des infrastructures du parc.
(Photo Roger Gagnon)

Leblond préparent un inventaire du site et une tournée des municipalités périphériques déterminera l'emplacement définitif de cette structure d'accueil.

ZAT Chicoutimi-Valin

Le potentiel reste diversifié

par Christine Tremblay

MONTS-VALIN (CT) - Pour le lancement de sa première saison d'activités hivernales, la Zone



Le potentiel reste diversifié

par Christine Tremblay

MONTS-VALIN (CT) - Pour le lancement de sa première saison d'activités hivernales, la Zone d'appartenance touristique (ZAT) Chicoutimi-Valin a démontré qu'elle peut compter sur un potentiel récréo-touristique très diversifié.

À peine six mois après sa fondation officielle, la ZAT Chicoutimi-Valin a livré, hier en conférence de presse, le fruit des efforts de concertation entre ses différents partenaires.

Pour l'occasion, plusieurs organismes et entreprises de plein air se sont rencontrés pour faire connaître leurs produits hivernaux et leurs nouveautés.

Parmi ceux-ci, la direction du centre de ski Le Valinouët a rappelé l'ouverture en fin de semaine de sa 15^e saison de ski. La nouvelle directrice générale Julie Boulianne, qui était l'hôte du lancement, a mentionné comme nouveauté l'amélioration du parc de planches à neige et un service d'animation pour des activités ponctuelles.

Les organisations telles le Carnaval-Souvenir, le centre équestre La Martingale, Québec Hors Circuits (tourisme d'aventure), le parc Rivière-du-Moulin, l'Association de pêche blanche de l'Anse-aux-foins et Concept-Air (ski de cerf-volant et voile sur glace) ont présenté leurs activités et forfaits.

Directrice générale de ZAT Chicoutimi-Valin, Lucie Fortin a loué le dynamisme qui anime les partenaires de l'industrie touristique de ce secteur territorial composé des municipalités de Chicoutimi, Saint-David-de-Falardeau, Saint-honoré, Can-



LANCEMENT - Julie Boulianne, directrice générale du Valinouët, Hélène Potvin, directrice générale de la corporation du PRMV, Rémi Hamel et Lucie Fortin, respectivement président et directrice générale de la ZAT Chicoutimi-Valin, ont procédé au lancement des activités hivernales de la ZAT Chicoutimi-Valin.

(Photo Roger Gagnon)

ton-Tremblay et Saint-Fulgence.

«Il ne faut pas oublier que la ZAT existe depuis seulement six mois, c'est très peu pour réussir à orchestrer les offres de services touristiques tout en instaurant les structures nécessaires au fonctionnement de notre organisme. Nous avons toutefois une excellente collaboration des partenaires et des produits de qualité», a-t-elle indiqué.

Celle-ci admet toutefois qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour donner une personnalité propre à la ZAT Chicoutimi-Valin et la distinguer des cinq autres ZAT chapeautées par la nouvelle Fédération touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

«Nous devons encore identifier ce qui nous est propre, nos produits d'appels et personnaliser la ZAT par ses produits et son image. Nous n'avons pas encore de logo ni de slogan mais nous

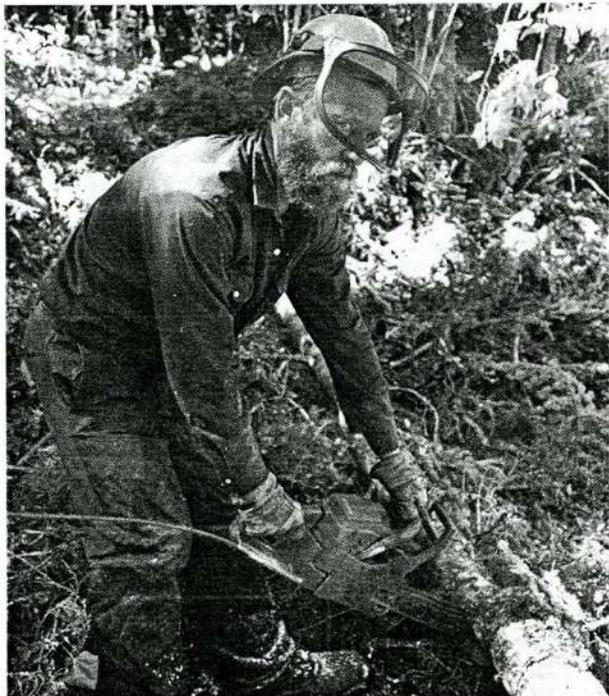
pouvons compter sur des éléments naturels qu'on ne trouve nulle part ailleurs», a précisé Lucie Fortin.

Elle a ajouté que le Parc régional des Monts-Valin, le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, les randonnées de traîneaux à chiens, le centre de ski Le Valinouët et les pistes de motoneige sont autant de produits hivernaux qui attirent les amateurs de plein air et les touristes.

À titre de président de la ZAT Chicoutimi-Valin, le conseiller municipal de Chicoutimi Rémi Hamel a rappelé le but de cette nouvelle structure. «Nous sommes regroupés pour vendre nos produits touristiques, et le fait de travailler dans un même but élimine la concurrence. Il faut faire en sorte que les Monts-Valin soient connus», a-t-il indiqué en mentionnant que la ZAT serait bientôt en campagne de membership.

Transformation du bois

De nouveaux emplois seraient créés



EMPLOIS — Le projet-pilote lancé par le Conseil canadien du bois devrait créer de nouveaux emplois dans la région avec la deuxième et troisième transformation.

(Photo Rocket Lavoie)

CHICOUTIMI (CT) — L'industrie régionale du bois d'oeuvre pourrait bientôt connaître une augmentation de la deuxième et troisième transformation du bois susceptible de mener à la création de nouveaux emplois grâce à sa participation à un projet-pilote lancé par le Conseil canadien du bois.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean a effectivement été choisi, ainsi que le nord de la Colombie-Britannique, pour la mise sur pied d'une coalition régionale d'intérêts publics et privés qui aura pour but de stimuler l'utilisation du bois d'oeuvre dans la construction des structures d'édifices commerciaux ou publics.

Chapeauté par le Conseil canadien du bois, en collaboration avec l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ), le projet-pilote consistera essentiellement à construire dans le secteur de Chicoutimi-Jonquière un édifice qui démontrera que les structures de bois d'oeuvre peuvent

être comparées avantageusement aux structures d'acier.

Matière

Responsable des communications à l'AMBSQ, Louis Boudreault rappelle que, tout en étant d'importants exportateurs de bois d'oeuvre, le Québec et le Canada utilisent très peu cette matière pour la construction autre que rési-



dentielle.

«Tout cela défie la logique. Il existe un immense besoin d'informations et de sensibilisation parmi les prescripteurs, soient les architectes et les ingénieurs, et les décideurs du public et du privé. Avec les développements technologiques récents, les deuxième et troisième transformation du bois permettent de produire des ossatures d'édifices susceptibles de concurrencer les autres types de structures», explique M. Boudreault.

Partenaires

Déjà, une dizaine d'organismes de la région ont été ciblés pour devenir partenaires de ce projet-pilote et devraient être appro-

chés dans les prochains jours. «Si tout se déroule comme prévu, la coalition serait appelée à choisir un projet qui se trouve déjà sur les tables à dessin des architectes ou à la veille d'émerger pour ensuite lui transposer une structure de bois. Cet édifice deviendrait ainsi une vitrine permanente qui ferait la démonstration des qualités des structures de bois», indique le porte-parole de l'AMBSQ.

Ce dernier souligne que le projet-pilote vient tout juste d'être lancé et qu'il sera mené sur une période de trois ans avec la collaboration du milieu. Jusqu'à présent, seul le Conseil régional de concertation et développement (CRCD) a été invité à participer à ce projet.

«J'ai reçu des informations à ce sujet lundi mais le conseil d'administration ne pourra pas en prendre connaissance avant sa réunion du 27 août. Pour l'instant, il s'agit d'un projet de démonstration qui semble bien cadrer avec les priorités énoncées dans la planification stratégique régionale mais il reviendra au conseil d'administration de déterminer si le CRCD participera ou pas», mentionne le directeur général du CRCD, Jean Cormier.

Dans la région

Les responsables lanceront le projet en septembre

par **Christine Tremblay**
CHICOUTIMI (CT) — Le Conseil canadien du bois (CCB) sera présent dans la région au début de septembre pour y lancer son projet-pilote national

Résponsible du projet pour le CCB, Catherine Lalonde a effectivement eu la surprise d'accueillir, hier à Prince George, une cinquantaine de représentants des secteurs public et

compte que c'est une idée qui tombe à point et que les gens sont intéressés à lui consacrer de l'énergie», mentionne Mme Lalonde en entrevue téléphonique à partir de Prince George.

Actuellement, le CCB a dégagé une enveloppe de 1,5 millions \$ répartie sur trois années pour la réalisation de ce projet-pilote. Il compte également sur l'appui de partenaires nationaux.

mois. Par la suite, ce seront les partenaires engagés dans le projet qui lui donneront la direction qu'ils veulent. Une fois le projet bien rodé au Québec et en Colombie-Britannique, nous

Étude sur les poissons du fjord

Une seule frayère pour les éperlans

CHICOUTIMI (CT) - La population d'éperlans caractéristique du fjord du Saguenay repose sur une seule grande frayère située entre Valin et la rivière-aux-Vases (Terres rompues), c'est-à-dire exactement dans le secteur où le fjord perd son caractère sauvage et subit le plus d'interventions humaines.

C'est là une des constatations faites à la suite d'une étude de trois ans (1995 à 1998) qui cherchait à établir une base de connaissances sur les poissons migrateurs et d'eau douce du Saguenay. Les seules données disponibles sur le sujet remontaient aux années '60 et avaient été compilées par Vianney Legendre et le père Léo Brassard qui pilotaient à l'époque le camp des Jeunes naturalistes de Saint-Fulgence.

«Les populations de poissons du fjord étaient très peu documentées. On ne savait pas où étaient situées les frayères, quel était l'état des populations et leurs habitudes. Ces données sont importantes pour orienter les actions humaines et protéger les habitats des espèces qui sont propres au Saguenay», explique Charles Lesueur, biologiste chargé de projet pour cette vaste étude qui devient la deuxième référence en la matière après celle de 1960.

Parrainée par le Comité ZIP-Saguenay en collaboration avec le Parc marin du Saguenay, l'étude «Acquisition de connaissances sur les poissons migra-

ment et de la Faune du Québec. La recherche a particulièrement ciblé les espèces de poisson fortement exploitées sur le Saguenay (de Tadoussac à Alma) durant l'été soient l'éperlan, la truite de mer et le doré jaune. «La pression de pêche sur le Saguenay est d'environ 20 000 jours-pêcheurs pendant l'été alors que la pêche blanche représente une pression de pêche de 40 000 jours-pêcheurs par saison», détaille M. Lesueur.

Espèces à protéger

La proximité des villes et l'activité humaine constituent des facteurs de risque pour les populations de poissons. Qu'on pense au dragage de la voie maritime du Saguenay, à la réfection des égouts à Saint-Fulgence, aux opérations de stabilisation des berges ou aux accidents environnementaux tel un déversement de pétrole, les effets négatifs de plusieurs interventions humaines peuvent cependant être atténués par certaines mesures lorsqu'on connaît les secteurs plus sensibles pour les poissons.

«Par exemple, au moment de la réfection des égouts à Saint-Fulgence, l'emplacement initial de la bouche d'égout a dû être modifié parce qu'elle sortait exactement sur le site d'établissement de la pêche blanche. Cela ne nuisait pas au village de pêche blanche mais aurait plutôt changé certaines caractéristiques de la zone, modifiant du même coup la présence des éperlans dans le secteur», explique Charles Lesueur.

représente un chaînon fondamental de l'écosystème du fjord et qu'il soutient les populations de morue, de truite de mer et de sébaste dans le Saguenay.

«Jusqu'à tout récemment, nous croyions que l'éperlan pêché dans le Saguenay provenait de la même population que celui de Charlevoix et circulait tout simplement entre les deux lieux. Mais nos travaux ont démontré qu'il y a une population d'éperlans propre au Saguenay et qu'elle présente des caractéristiques morphologiques et comportementales différentes de celle de Charlevoix. Ça signifie que si la frayère d'éperlans venait à disparaître, il n'y aurait tout simplement plus d'éperlans dans le Saguenay», commente le biologiste qui rappelle qu'il faut distinguer l'éperlan d'eau salée, dont il est question ici, de celui d'eau douce qu'on retrouve au lac Saint-Jean.

La situation de l'éperlan ailleurs dans le monde est à ce point préoccupante qu'un colloque scientifique international sur l'éperlan se tiendra en février prochain à Québec sous la direction du Centre écologique du Lac-Saint-Jean et du ministère québécois de l'Environnement et de la Faune. Cette ressource marine est particulièrement menacée dans la région des Grands Lacs et en Europe.



CHRISTINE TREMBLAY



RESPONSABLE - Charles Lesueur, biologiste chargé de projet pour l'étude sur les populations de poissons du Saguenay. (Photo Rocket Lavoie)

Importante diminution du nombre de truites de mer

pres au Saguenay», explique Charles Lesueur, biologiste chargé de projet pour cette vaste étude qui devient la deuxième référence en la matière après celle de 1960.

Parrainée par le Comité ZIP-Saguenay en collaboration avec le Parc marin du Saguenay, l'étude «Acquisition de connaissances sur les poissons migrateurs et dulcicoles du Saguenay» a été réalisée sous la direction scientifique de Rénald Lefebvre, du ministère de l'Environne-

gence, l'emplacement initial de la bouche d'égout a dû être modifié parce qu'elle sortait exactement sur le site d'établissement de la pêche blanche. Cela ne nuisait pas au village de pêche blanche mais aurait plutôt changé certaines caractéristiques de la zone, modifiant du même coup la présence des éperlans dans le secteur», explique Charles Lesueur.

La protection de l'éperlan marin (eau salée) et de sa frayère est particulièrement importante pour la pêche sportive parce qu'il

est particulièrement menacée dans la région des Grands Lacs et en Europe.

RESPONSABLE - Charles Lesueur, biologiste chargé de projet pour l'étude sur les populations de poissons du Saguenay. (Photo Rocket Lavoie)

Importante diminution du nombre de truites de mer

par Christine Tremblay

CHICOUTIMI (CT) - La pression de pêche et la destruction de ses habitats ont entraîné une diminution importante de la population de truites de mer dans le Saguenay.

Historiquement, la truite de mer était la ressource marine la plus abondante du Saguenay, à tel point qu'elle est devenue une particularité qui distingue le fjord des autres plans d'eau du Québec.

Chargé de projet pour la recherche sur les poissons migrateurs et dulcicoles (eau douce) du Saguenay, le biologiste Charles Lesueur a identifié une cinquantaine de frayères de truites de mer dans le secteur de la rivière Sainte-Marguerite, qui constitue le principal lieu de reproduction de cette espèce pour le Saguenay. Parmi ces frayères, environ 25 sont considérées comme des sites potentiels de fraie, c'est-à-dire qu'elles réunissent toutes les conditions nécessaires à la fraie mais qu'elles sont désertées parce qu'il n'y a plus suffisamment de poissons pour occuper toutes les frayères.

«La truite de mer a été énormément pêchée et sa population en subit maintenant les conséquences d'autant plus que, comparativement à d'autres espèces comme le saumon qu'on protège beaucoup pour lequel on investit des sommes importantes, l'attention

des gestionnaires publics et privés ne porte pas tellement sur la truite de mer qui est moins intéressante en termes de retombées économiques», mentionne le spécialiste.

La population de truite de mer dans le Saguenay a également souffert des dommages causés aux lits de plusieurs rivières pendant les inondations de l'été 1996. Les inondations ont lessivé les particules fines dans lesquelles les truites allaient frayer, n'y laissant que des grosses roches impropres à la fraie.

«Cette destruction de plusieurs habitats vont entraîner une autre diminution de la population de truite de mer dans le Saguenay à moyen et à long terme», ajoute Charles Lesueur.

Doré jaune

Troisième espèce étudiée par les spécialistes, la population de doré jaune (poisson d'eau douce) compte sur l'existence de deux grandes frayères, situées entre Jonquière et Alma mais dont on ne peut préciser l'emplacement en raison des risques de braconnage.

L'une d'elle dépend directement des eaux de fuite d'un barrage érigé par la compagnie Alcan, laquelle s'est empressée de commander une étude maison pour détailler cette frayère et ainsi maintenir un débit qui garantisse la survie de cet habitat

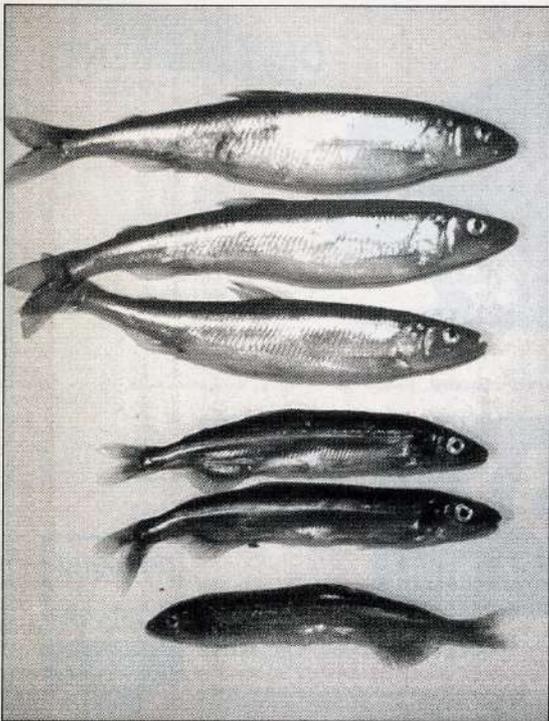
pour le doré.

Par ailleurs, même si il subit une pression de pêche considérable, le doré jaune affiche une population jugée stable quoique les scientifiques n'aient pas de données antérieures pour assurer ce diagnostic.

Capelans dans le Saguenay

Au cours de ses trois années de recherches, le biologiste Charles Lesueur a eu quelques surprises. Outre le fait d'avoir pêché quelques spécimens de poissons très rares, la présence de véritables capelans à Saint-Fulgence a démenti une croyance selon laquelle il n'y avait pas de capelans dans le Saguenay.

«Le capelan est une espèce marine qui fraye habituellement en mer et nous croyions qu'il n'y en avait pas dans le fjord pour la simple et bonne raison que les pêcheurs n'en attrapent presque jamais. Pourtant, nous avons identifié une frayère de capelans dans une zone d'eau salée à Saint-Fulgence qui prouve le contraire. Le capelan fraye au printemps et ressemble beaucoup à l'éperlan mais il est plus petit. Il ne faut donc pas confondre avec l'éperlan que les pêcheurs appellent souvent «capelan». Il se fait seulement quelques rares prises de vrai capelan dans le Saguenay chaque année», précise le biologiste.



ÉPERLANS - Contrairement à ce que les spécialistes présumaient, il existe une frayère de capelans (petits spécimens du bas sur la photo) dans le Saguenay, à ne pas confondre avec les éperlans (spécimens du haut) pêchés à Saint-Fulgence et que les gens appellent communément «capelans».

Promotion du bois

La région veut développer l'industrie

CHICOUTIMI (CT) - Le Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) lancera officiellement en janvier prochain le nouveau «Comité de travail pour accroître l'utilisation du bois dans la région», formé d'une vingtaine d'intervenants inté-



CHRISTINE TREMBLAY

ressés au développement de l'industrie du bois au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Formé cette semaine dans le cadre d'un projet-pilote lancé à l'automne par le Conseil canadien du bois (CCB), le comité de travail est parrainé par le CRCD pour qui l'industrie forestière représente un secteur d'activités prioritaire en terme de développement régional.

Responsable du projet pour le CCB, Catherine Lalonde était à Chicoutimi mercredi pour rencontrer la vingtaine de représentants de l'industrie forestière, du milieu de l'éducation, des municipalités, des ministères concernés (Industrie et Ressources naturelles) ainsi que des professionnels en génie et en architecture. «Les gens de la région se sont

montrés très intéressés par le projet-pilote et souhaitent même en profiter pour mettre sur pied une structure à plus long terme qui veillera à la promotion du bois et à la progression de la deuxième et troisième transformation du bois», mentionne Mme Lalonde, en rappelant que le Saguenay-Lac-Saint-Jean a été choisi pour ce projet-pilote avec la région de Prince George en Colombie-Britannique.

Alors que le CCB fournira le soutien technique et l'information pertinente, le comité de travail formé cette semaine sera chargé de développer un plan d'action et de promotion du bois dans la région, avec la collaboration du CRCD. «Nous souhaitons que la région s'approprie le projet et n'agisse autant que possible qu'en tant qu'organisme conseil», précise Mme Lalonde.

Occasion

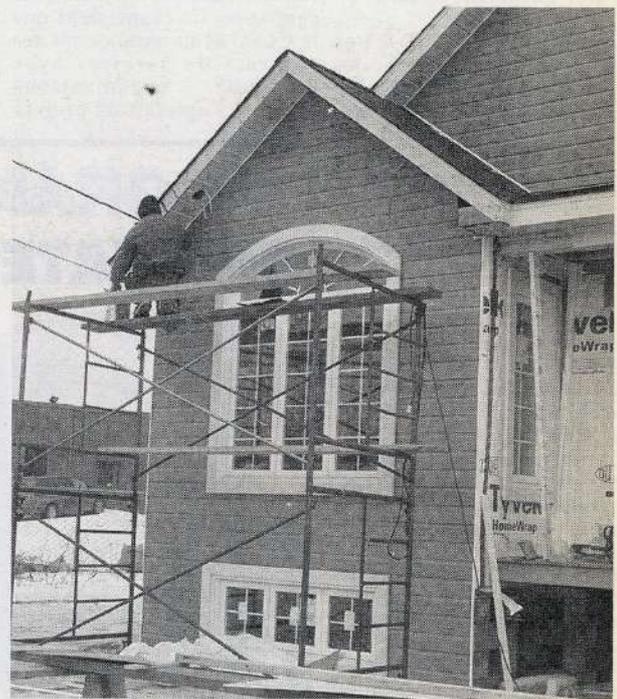
Membre du comité de travail et directeur général de la Société de développement économique du Lac-Saint-Jean Ouest, Gilles

Potvin voit dans cette démarche une excellente occasion de défendre une des stratégies prioritaires élaborées par le CRCD.

«Il est tout à fait logique pour le CRCD de parrainer ce projet puisqu'il s'agit de la meilleure table pour faire ce travail. Le secteur du bois est une des industries les plus importantes chez nous et, pourtant, il fait face à des préjugés majeurs au sein de la population. Il est impératif d'agir sur tous les fronts et tous les organismes publics ou privés doivent être sensibilisés à la nécessité de favoriser les produits de notre industrie forestière», commente M. Potvin en substance.

La prochaine rencontre du comité de travail est prévue pour le 20 janvier et les membres nommeront alors une personne à la présidence. L'un des buts du projet-pilote est de réaliser la construction d'un édifice public à partir de structures en bois afin d'en faire une vitrine régionale permanente des performances architecturales du bois.

Déjà, plusieurs projets principalement à caractère municipal ont été déposés auprès du comité de travail qui en fera l'étude dans les mois à venir.



BOIS - Un comité de travail sera chargé de développer un plan d'action et de promotion du bois dans la région, en collaboration avec le CRCD. L'utilisation du bois dans la construction est une cible de ces intervenants.

(Photo Jeannot Lévesque)

Edifices publics et commerciaux

La population régionale ne croit pas que le bois est un matériau «pertinent»

par Christine Tremblay

CHICOUTIMI (CT) - La nou-

cent), les coûts d'entretien (71 pour cent), la pertinence pour les édifices publics et commerciaux (51 pour cent), l'efficacité énergétique (53 pour cent) et son aspect recyclable (51 pour cent).

La population régionale ne croit pas que le bois est un matériau « pertinent »

par Christine Tremblay

CHICOUTIMI (CT) - La population régionale croit à 80 pour cent que le bois n'est pas un matériau « pertinent » pour la construction d'édifices publics et commerciaux.

C'est là une des constatations étonnantes qui ressortent d'un sondage sur la « Perception de la population régionale à l'égard du bois ». Réalisé cet automne par la firme Unimarketing auprès de 400 répondants du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le sondage sert d'outil de base au tout nouveau « Comité de travail pour accroître l'utilisation du bois dans la région », lequel regroupe une vingtaine d'intervenants intéressés au développement de l'industrie forestière.

Si l'on se fie aux données du sondage, le comité de travail aura du pain sur la planche pour vendre l'idée de la promotion du bois à la population régionale. En effet, 43 pour cent des répondants au sondage se disent en désaccord avec « la pertinence d'encourager et de promouvoir l'utilisation du bois comme matériau de structure pour les édifices autres que résidentiels », contre 52 pour cent qui sont en accord avec l'énoncé.

Parmi les défauts les plus souvent attribués au bois par la population régionale, on retrouve la résistance au feu (77 pour

cent), les coûts d'entretien (71 pour cent), la pertinence pour les édifices publics et commerciaux (80 pour cent).

Perception

Pour le directeur général de la Société de développement de Lac-Saint-Jean Ouest, Gilles Potvin, cette mauvaise perception envers le bois démontre la nécessité de mener une offensive sur plusieurs fronts pour démontrer les qualités réelles du bois pour la construction non-résidentielle et défaire les préjugés véhiculés par les gros canons de l'acier et du béton.

« Nous nous retrouvons face au lobby extrêmement puissant de l'acier qui investit des millions de dollars pour donner une image positive de son produit alors que l'industrie du bois n'a pratiquement pas de moyens. Pourtant, plusieurs études prouvent la résistance du bois et ses propriétés restent insoupçonnées par la population et principalement par ceux qui sont appelés à donner les contrats pour la construction d'édifices publics et commerciaux », indique M. Potvin.

Le bois ne présente cependant pas que des défauts aux yeux de la population régionale qui en apprécie l'apparence (64 pour cent), la polyvalence (63 pour cent), l'aspect écologique (60 pour cent), le plus faible coût de construction (53 pour cent),

l'efficacité énergétique (53 pour cent) et son aspect recyclable (51 pour cent).

Mais lorsqu'il est question de la construction d'édifices commerciaux ou publics, les répondants au sondage favorisent l'utilisation de l'acier à 36 pour cent chacun), puis les autres matériaux (16 pour cent).

Intérêt

Pour Gilles Potvin, il ne fait aucun doute que la population régionale a tout intérêt à modifier sa perception du bois pour la construction non-résidentielle puisque l'industrie du bois de sciage est la deuxième en importance dans la région avec 935 millions \$ de valeur économique directe, juste après les pâtes et papiers (1,15 milliard \$) et devant l'industrie de l'aluminium (867 millions \$).

Parmi les autres faits saillants du sondage, il est indiqué que l'industrie du bois a connu une forte croissance au cours des dernières années mais que la population régionale tend à sous-estimer son importance économique.

En prenant l'exemple des permis de construction délivrés en 1997 à Jonquière, il est démontré que le bois pourrait accroître sa part du marché régional de la construction de 19 pour cent (actuelle) à 62 pour cent.



MATERIAU - La population régionale ne croit pas que l'utilisation du bois dans les édifices commerciaux et publics soit une bonne chose. Les intervenants entendent bien changer cette perception. Il est démontré que le bois pourrait accroître sa part du marché régional de la construction de 19 pour cent qu'elle est présentement à 62 pour cent.

(Photo Jeannot Lévesque)



Photo Les Archives René BAILLARGEON

Une fois que le nouveau marais de l'Anse-aux-Foins, à Saint-Fulgence, sur les bords du Saguenay, sera aménagé, les experts s'attendent à ce que de nombreuses espèces de sauvagines fréquentent les lieux.

Investissements massifs de Canards Illimités au Saguenay

JULIEN CABANA

Grâce à un investissement de 200 000 \$ à l'Anse-aux-Foins, sur le territoire de Saint-Fulgence, Canards Illimités va aménager une véritable halte migratoire de rêve pour la sauvagine, le long du Saguenay.

Ce projet consiste principalement en la mise en eau d'une prairie afin d'aménager un nouveau marais permanent. Pour ce faire, il y aura construction d'une digue qui permettra de maintenir en tout temps un niveau d'eau moyen de 60 centimètres. Tout a été prévu, y compris une structure de contrôle du niveau d'eau, de même que la plantation de végétaux qui vont faire en sorte que la digue sera intégrée dans le décor et permettra du même coup de former un couvert pour la nidification des nombreuses espèces de

nants. Le suivi environnemental sera assuré par les gens de Canards Illimités, de même que l'entretien et la vérification des ouvrages de contrôle.

Selon les experts, le marais de

l'Anse-aux-Foins, situé sur les battures de Saint-Fulgence, est déjà reconnu comme la plus importante halte migratoire du Saguenay. Les aménagements que l'on va apporter au site vont permettre d'améliorer le rendement et d'en faire automatiquement un excellent lieu d'observation pour la multitude d'espèces qui fréquentent les lieux. En procédant à ces travaux,

non seulement Canards Illimités assure la protection du milieu de la sauvagine, mais permettra aussi d'augmenter la production faunique générale de ce milieu. L'organisme se donne aussi une police d'assurance supplémentaire en faisant l'acquisition de 100 acres de terres privées. Il faut dire ici que la construction de la route qui longe le Saguenay avait endommagé l'éco-

système des battures.

Ce nouvel investissement de 200 000 \$ porte à 400 000 \$ les sommes investies par Canards Illimités dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il y a eu 47 400 \$ d'investissement au Marais Duclos, à 30 kilomètres du nord de Chicoutimi, 31 100 \$ sur le site Le Rigolet, à Métabetchouan, et 123 000 \$ au marais de Saint-Gédéon.